



CC du Créonnais (Siren : 243301215)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Créon
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2000
Date d'effet	13/07/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Alain ZABULON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	39 boulevard Victor Hugo
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33670 CRÉON
Téléphone	05 57 34 57 01
Fax	05 57 34 57 09
Courriel	contact.cdc@cc-creonnais.fr pascale.berthelot.dgs@cc-creonnais.fr
Site internet	www.cc-creonnais.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotations de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 803
Densité moyenne	143,72

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Baron (213300288)	1 180
33	Blésignac (213300593)	307
33	Camiac-et-Saint-Denis (213300866)	367
33	Capian (213300932)	753
33	Créon (213301401)	4 866
33	Cursan (213301450)	672
33	Haux (213302011)	850
33	La Sauve (213305055)	1 574
33	Le Pout (213303357)	618
33	Loupes (213302524)	826
33	Madirac (213302631)	265
33	Sadirac (213303639)	4 440
33	Saint-Genès-de-Lombaud (213304082)	404
33	Saint-Léon (213304314)	344
33	Villeneuve-de-Rions (213305493)	337

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>AP 28/12/17 items 1/2/5/8 GEMAPI art L211-7 CE</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>COMP OPTIONNELLE : protection et mise en valeur de l'environnement : voir IC délibération du 17/09/2019</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>compétence optionnelle : voir IC délibération du 17/09/2019</i>
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
<i>compétence Action sociale : IC délibération du 17/09/2019</i>

Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs de lutte de prévention de la délinquance / SPOU et autres actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique régionale de gestion et soutien aux activités économiques de la zone économique du territoire.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - <i>Elaboration, gestion et suivi du SCOT - Elaboration d'un schéma communautaire d'aménagement - Apport de soutien et valorisation des positions des communes membres en termes d'occupation de l'espace, de transport et de déplacement, d'aménagement, d'habitat, d'environnement - Exercice du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par les PLU, POS ou cartes communales.</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale. - Elaboration, réalisation, modification et révision des documents de planification d'urbanisme dont le PLUI - Suivi et mise à jour du portail national d'urbanisme.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières - <i>Assumer les acquisitions foncières ou immobilières utiles aux services à la population.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - <i>Mettre en oeuvre l'accueil, l'animation et la promotion touristique du territoire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
Autres
- Gestion d'un centre de secours - <i>le centre de secours de Créon pour toutes les communes de la Communauté à l'exception de Blésignac et Saint Léon - Le centre de secours de Targon au titre de Blésignac et Saint Léon. - centre de secours de Beguey -Cadillac au titre de Villenave de Rions.</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - <i>Effectuer l'étude puis l'aménagement d'une aire de stationnement pour les gens du voyage sur le territoire communautaire.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>La signalétique touristique et informative sur l'ensemble du territoire en conformité avec les schémas élaborés à l'échelle du Pays ou du département. Assurer ou participer à la construction des bâtiments destinés aux services du Trésor Public et aux centres de secours desservant le territoire - l'aménagement, la gestion et l'entretien du bâtiment hébergeant les services du Trésor Public à Créon la CC dans le cadre des dispositions prises par le SDIS participera aux investissements destinés à la restructuration ou à l'agrandissement de son territoire qu'ils desservent</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SM "Gironde Numérique" (200010049)	SM ouvert	817 780
33	PETR du Coeur-Entre-deux-Mers (200049682)	SM ouvert	104 631
33	SI de l'Entre deux Mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	110 037
33	Syndicat intercommunautaire d'études, de travaux, de restauration et d'aménagement de Bassins versants de l'Entre Deux Mers Ouest (200070886)	SM fermé	54 410
33	SM eaux et rivières de l'Entre-deux-Mers (200073328)	SM fermé	71 424
33	SM du schéma directeur de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU) (253304794)	SM fermé	1 005 742

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)